

AETRA-ANDC

Association Européenne des Thérapeutes en Relation d'Aide selon l'ANDC®

Siège social : 24, Sous Roches, 31810 Venerque

Secrétariat : Yannick CALENDREAU, 1 Rue Barjot, 49300 CHOLET

Trésorerie : Marion COUTURIER, 100 Bis Rue des Fontaines, 31300 TOULOUSE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 JUILLET 2014

Les membres de l'AETRA ANDC se sont rassemblés le 4 juillet deux mille quatorze à Paris au Centre de Séjours International pour leur assemblée générale annuelle.

Les membres présents sont (par ordre alphabétique)

Calendreau Yannick
Chesneau Laurent
Despicq Véronique
Dind Valentine
Guicheteau Alain
Jaouen Marie
Kieffer Céline
Kuntz Laurence
Mourier Denis
O'han Nora
Palue Patricia
Roger Claudine
Romero Maria
Thomas Claire

Les membres représentés par un pouvoir sont

Loriol Sylvie
Patricia Rouleau

Soit 16 membres représentés.

Début de la session 19h

Notre présidente, Véronique Despicq ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents et en les remerciant chaleureusement de leur présence.

Elle propose immédiatement afin de ne pas perdre de temps, de voter les changements des statuts.

1) Statuts :

-Garder les noms des fondateurs.

13 votes pour, 0 vote contre, 3 abstentions

Les noms des fondateurs de notre association restent présents dans les statuts

-Changement du mot « psychothérapeute » pour « Thérapeute en Relation d'Aide »

16 votes pour

Le changement est adopté à l'unanimité

-Changement du mot « psyAide » pour « dans le cadre du cursus de formation »

16 votes pour

Ce changement est voté à l'unanimité

-Changement dans l'article 9 « Le Conseil d'Administration est composé de sept membres élus, dont un membre étudiant au maximum, par l'Assemblée Générale au scrutin secret pour 3 ans. » par « Le Conseil d'Administration est composé **d'un minimum de** sept membres élus, dont un membre étudiant au maximum, par l'Assemblée Générale au scrutin secret pour 3 ans.

16 votes pour

Ce changement est voté à l'unanimité

Ceci clos les votes sur les statuts.

2) Règlement intérieur

Celui-ci a été actualisé récemment par Claudine Roger et Geneviève Fabre. Nous les en remercions de leur travail.

Votes :

Il est décidé d'enlever le R de « Register » devant le mot ANDC car pas obligatoire en Europe.

Il est décidé de dater le document afin de connaître la plus récente version.

Il est décidé de mettre règlement intérieur (*là je ne sais plus pourquoi*)

Les changements sont votés à l'unanimité

Ceci clos les discussions sur le règlement intérieur.

3) Sujet du dépôt à l'INPI (Institut National de Protection Industrielle) du terme Thérapeute en Relation d'Aide TRA

Il est posé la question de savoir combien de temps après avoir quitté notre association, un adhérent peut-il garder le terme de TRA si nous le déposons à l'INPI.

Il est proposé de faire une adhésion spéciale sympathisante.

Après moult discussions, nous passons au vote.

Vote pour déposer le terme de TRA à l'INPI afin de le protéger

14 votes pour

2 abstentions

Adoptée.

Ceci clos les discussions sur le dépôt à l'INPI

4) Bilan du secrétariat.

Après une année plutôt calme, nous sommes heureux d'avoir aujourd'hui 28 membres dans notre association.

5) Formation continue

-Une discussion est entamée sur les formations continues de l'association et celles que propose le CRAM-EIF.

Thèmes de formation :
La triangulation
Le deuil

-Régulation de groupe sur Skype

Véronique explique que notre association aimerait proposer des régulations de groupe soit sur Skype soit avec un autre support similaire par internet.

La question de la confidentialité sur Skype est soulevée.

9 personnes sont intéressées pour l'organisation de régulations

Laurent Chesneau se propose de créer un week-end de formation donné par un TRA ANDC de l'association.

6) Commission Ethique et Déontologie

Claudine explique son travail sur ce projet :

- Vérifier à quoi on est tenu avec l'EAP pour le code de déontologie.
- Voir si on peut utiliser le code de déontologie du CRAM.

7) Trésorerie

Marion a commenté la comptabilité de 2013/2014

Vote rapport moral : Voté à l'unanimité 16 votes

L'exercice 2013/2014 est clos.

Marion explique le budget prévisionnel.

Vote du budget prévisionnel

Voté à l'unanimité

8) Elections du Conseil d'Administration

4 démissions du CA : Laure Cérisiani, Geneviève Fabre, Yannick Calendreau et Marion Couturier ;

Restent au CA : Véronique Despicq et Claudine Roger.

Se présentent : Laurent Chesneau, Marie Jaouen, Yannick Calendreau, Denis Mourier, Maria Romero, Claire Thomas.

Votes : Les personnes pré-citées sont élues à l'unanimité.

Alain Guicheteau se propose de venir en soutien à la commission communication, en étant membre simple de l'Association.

Le CA est désormais composé de :

Véronique Despicq
Claudine Roger.
Laurent Chesneau
Marie Jaouen

Yannick Calendreau
Denis Mourier
Maria Romero
Claire Thomas.

22h, la session est close par la présidente qui remercie tout le monde d'être venu et se donne rendez-vous le lendemain soir aux membres du CA pour voter le bureau.